

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.03
Trois fois par semaine..... 0.07
Une fois la semaine..... 0.09

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....\$0.50
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN,
Le seul journal français à Ottawa
Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL,"
HEBDOMADAIRE,
Renfermant les matières de l'édition Quotidienne.

Abonnement, \$1 par année seulement
Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE
exécutées avec soin et promptitude, en
plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze,
etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent
une attention toute spéciale et sont exécutés
avec soin.

S'adresser à

Mr l'Administrateur du
"CANADA,"
OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 11 Février 1885

LE DÉPUTÉ-PRÉSIDENT

M. Daly, M. P. pour Halifax, a
été choisi hier député-Président de
la Chambre des Communes. M.
Daly est catholique; il parle bien
notre langue; et, il a toujours su,
dans l'accomplissement de ses de-
voirs parlementaires, mériter la
considération et l'amitié de ceux
de notre race.

A l'occasion des discours faits
hier par MM. Blake et Casey, de la
part de l'opposition, nous avons
remarqué que les grits ont été bien
soudainement pris de sympathie et
d'intérêt pour les droits de notre
nationalité.

Nous voulons bien croire, à la
vérité, que les sentiments de
ces hommes sont vrais et ne
représentent pas une marchandise
de commande; mais, alors,
nous nous demandons naturellement
pourquoi la presse grite
d'Ontario ne tient pas la langue
de ses chefs; pourquoi, nous port-
ant un si vil intérêt, le parti grit
ne si souvent à la French Domini-
nation.

Pourquoi cela? Qu'on nous le
dise!

LES VOYAGEURS CANADIENS
DU NIL

Nous avons demandé justice aux
autorités anglaises, l'autre jour,
en faveur de nos compatriotes qui
ont pris part à l'expédition égypti-
enne, et presque toute la presse
canadienne s'est ralliée à nous pour
reconnaître que les services des
bateliers du Nil ont été très-mai-
grement rémunérés et n'avaient
pas été cotés à leur valeur, lors de
l'engagement qui a précédé leur
départ du pays. Nous espérons
donc que le peuple anglais saura
apprécier les sacrifices que tous ces
hommes ont accomplis en sa fa-
veur, l'énergie et le dévouement
qu'ils ont dépensés pour aider le
triomphe de sa cause au Soudan,
et que sa reconnaissance sera géné-
reuse et efficace.

Aujourd'hui, nous ne venons
pas reprendre en sous-ordre l'éloge
des bateliers canadiens du Nil;
mais, en apprenant leur prochaine
arrivée dans nos rangs, nous sou-
haitons aux réjouissances, aux dé-
monstrations cordiales qui, d'habi-
tude, marquent, dans les familles

bien nées, le retour d'un absent.
Ces témoignages du bonheur com-
mun revêtent même un caractère
plus spécial et plus glorieux, quand
celui qui revient a fait honneur
aux siens, lorsqu'il rapporte de ses
pérégrinations un titre à ajouter au
blason de sa famille.

Or, nous le demandons ici, qui
plus que les canadiens de l'expé-
dition égyptienne méritent que
leurs compatriotes, que leurs con-
citoyens les reçoivent à bras ou-
verts, et glorieusement. Ce n'est
plus, en effet, le temps de discuter la
sagesse du mobile qui les poussa à
laisser leur patrie pour aller se dé-
vouer à une cause qui n'était pas
la leur. Cet acte est passé dans le
domaine des faits accomplis, et l'on
ne doit plus avoir le souvenir que
des événements qui en ont découlé.

Ces événements-là font un bel
éloge de ceux qui y ont été mêlés.
La nation anglaise elle-même, dans
sa morgue nationale, a rendu un
brillant hommage à la valeur et
au mérite des nôtres; elle a re-
connu que sans eux, l'armée de
Wolsey aurait été impuissante à
surmonter les obstacles de la navi-
gation du Nil.

Aussi, se prépare-t-on partout en
Canada, dans chaque localité qui a
fourni un soldat au contingent
égyptien, à faire un chaleureux
accueil aux vaillants qui ont été
inscrire le nom canadien sur le sol
de l'ancien empire des Pharaons;
qui ont appris au monde que
notre pays est peuplé par les des-
cendants des deux races les plus
valeureuses de l'Europe et qu'on
sait y conserver la tradition de la
vaillance des ancêtres.

Nous applaudissons volontiers à
cette initiative patriotique, et nous
nous demandons pourquoi Ottawa
ne prendrait pas sa part dans les
démonstrations généreuses qui
vont saluer le retour des bateliers
du Nil. Plusieurs de nos conci-
toyens ont fait partie de l'expé-
dition, et leur tour doit être cordiale
réception. Nous savons que cette
idée est déjà sympathique à un
grand nombre, et nous espérons
qu'elle va recevoir une exécution
digne de notre ville et ligne de
ceux dont elle est appelée à hono-
rer les travaux.

AU PARLEMENT

10 février
Décidément, on ferait bien de
nous donner, dès avant longtemps,
un bon débat, bien chaud, bien
éprouvé; une discussion propre à
fouetter le sang des députés et à
chauffer un peu à blanc l'attention
de tout le monde. Les galeries, en
effet, ce refuge de tous ceux qui
cherchent un tue-l'ennemi, qui de-
mandent des émotions, de celles qui
aiment à se faire voir, sont peu à
peu désertées.

La séance d'aujourd'hui est pour-
tant une des plus intéressantes que
nous ayons eue depuis l'ouverture
de la session. On y a abandonné, en
effet, durant quelques minutes, le
ton monotone de la lecture des bills
et des avis de motion, pour entrer sur
le terrain du débat parlementaire.

Il s'agissait d'une résolution de
sir John A. MacDonald. Le sujet
en a été mentionné et apprécié par
les journaux, depuis assez long-
temps, et voici comment elle se lit:
"Que la Chambre élise un pré-
sident de ses divers comités au
commencement de chaque Parle-

ment, immédiatement après l'adop-
tion de l'adresse en réponse au
discours du trône; et que le mem-
bre ainsi élu préside tous les
comités des voies et moyens, con-
formément aux règlements et usage
qui régissent les pouvoirs d'un
semblable officier, généralement ap-
pellé président du comité des voies
et moyens, à la Chambre des Com-
munes d'Angleterre.

"Que le membre ainsi élu de-
meure en charge jusqu'à la fin du
Parlement pour lequel il a été
nommé, et qu'il soit remplacé en
cas de mort, de démission ou de
toute autre cause l'empêchant de
continuer ses fonctions.

"Que cette résolution soit clas-
sée dans les ordres permanents de
cette Chambre.

"Que l'on procède de suite à
élire tel officier, qui assumera im-
médiatement les devoirs de sa
charge et le remplira jusqu'à la fin
du présent Parlement."

Naturellement cette proposition,
dont sir John a expliqué l'oppor-
tunité et l'esprit de justice, en fai-
sant voir qu'elle est calquée sur la
pratique parlementaire d'Angle-
terre, en démontrant que le pré-
sident de la Chambre des Communes
a souvent besoin, dans l'ac-
complissement ardu de ses fonc-
tions, de se nommer un remplaçant,
et que le mode actuellement en
usage, dans ces cas, est défectueux
et inefficace, ne pouvait passer sans
subir la critique du chef de l'oppo-
sition.

Enfin, après un assez long débat,
au cours duquel M. Blake a proposé
en amendement de nommer tout
un comité au lieu d'un seul homme
pour remplir la charge en con-
templation, le vote est pris et l'a-
mendement rejeté par 121 contre
59.

Un amendement est ensuite in-
troduit déclarant que celui qui sera
appelé à la présidence des comités
de la Chambre devra posséder une
connaissance pratique de la langue
française, et la proposition princi-
pale est enfin adoptée.

Sir John MacDonald introduit
encore un bill, basé sur une résolu-
tion, et réglant que le président de
la Chambre pourra se faire rem-
placer par le président des comités,
chaque fois qu'il le jugera utile,
et que ce dernier sera toujours
obligé d'agir en l'absence du pre-
mier.

M. Daly, représentant de Halifax,
a été nommé au nouveau poste et
il est entré en fonctions à la fin de
la séance. Il parle le français d'une
manière très-intelligible et a fait
ses preuves sur le champ, aux
applaudissements de la Chambre.
LORGNON.

COURRIER DE HULL

10 février

—Il y a eu, lundi soir, assemblée
du Conseil à laquelle étaient pré-
sents: Son Honneur le maire Le
duc et tous les échevins à l'exception
de M. E. B. Eddy.
Après la lecture et l'approbation
des minutes de la dernière assém-
blée.

Il est proposé par M. Richer, ap-
puyé par M. Ste Marie que le 49me
rapport du Comité des finances, qui
vient d'être soumis, soit adopté—
Adopté.

Il est ensuite proposé par M. Ro-
chon, secondé par M. Landry, qu'un
comité composé du maire et de
MM. Graham, D'Orsonnes, Richer
et du moteur soit formé pour pré-
parer les amendements à la charte
d'incorporation de cette ville, qui
devront être soumis à la législature
de la Province de Québec, à sa pro-
chaine session, pour recevoir sa
sanction; lequel comité devra faire

rapport de ses procédés à la pro-
chaine assemblée du Conseil—Adop-
té.

Le Comité des finances s'est as-
semblé aussi lundi soir.

Après avoir élu M. D. Richer
comme son président, il a approuvé
les comptes suivants: E. B. Eddy,
\$1,293.91; La Vallée d'Ottawa, \$11,
50; T. St Jean, \$4.80, et le compte
de la dernière élection se montant
à \$120.00.

Le Comité des rues et des amé-
liorations s'est aussi assemblé et
a décidé d'acheter de M. Cyrille Ché-
nier 30 toises de pierre à raison de
\$3.00 la toise, pour améliorer l'es-
caliers Principale, Wellington et
Chaudière, et de faire casser cette
pierre immédiatement, afin de pou-
voir l'employer à bonne heure, le
printemps prochain.

Association des Bouchers

Une assemblée des membres de l'Associa-
tion des Bouchers aura lieu demain soir,
MERCREDI, 11 courant, à 7 1/2 hrs., à leur
salle ordinaire, au marché By. Il y sera
question d'affaires importantes, et les mem-
bres sont priés de s'y trouver.

Par ordre, J. MARTEL, J. RICHARDSON,
Président. Secrétaire.

LE MUSEE ROYAL

Cain & Hartray, Propriétaires.

Une semaine, commençant

LUNDI, 9 FEVRIER 1885

Les comiques les plus célèbres du monde
choisis, apparaitront dans la pièce originale
intitulée:

Muldoon's Pic-Nic,

Qui a été jouée à New-York plus de 300
fois. C'est la compagnie d'artistes la mieux
choisie qui ait paru en cette ville.

La matinée de Jeudi offrira un pro-
gramme nouveau et varié.

Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi.

Prix d'entrée:

LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents,

L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.



Club Frontenac

Il y aura assemblée du club, mercredi
soir, à 7 1/2 hrs. Tous les membres sont priés
de s'y rendre pour affaire importante.

Par ordre, L. J. DION,
Asst-Secrétaire.

SEUL DEPOT A HULL

POUR LA VENTE DU

"CANADA"

Chez M. Z. GROLEAU,

Rue Principale.

TERRE A VENDRE

Quatrième partie du lot No 26, 1ère con-
cession de Gloucester, sur la rivière Ottawa.
Cette terre comprend 42 acres de terrain,
dont la moitié est en terre meuble, propice
au jardinage, l'autre moitié est en terre
glaise de première qualité. S'adresser à

GEORGE HAY,

Marchand de Ferronneries,

54 Rue Sparks, Ottawa.

12 nov 3 m

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'égilins, tels que
VASES,
CALICES,
PATÈNES,
CIBOIRES,
CRUCIFIX,
OSTENSIOIRS,
SUBSTANCES,
ENCENSIOIRS
CHANDELIERS,

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboirs dorés au
vermeils, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa.

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1885.

O. POTVIN,

Barbier et Marchand de Tabac

No 164 RUE BROAD,

(Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE.)

Des ouvriers sont attachés à cet établisse-
ment, pour la coupe des cheveux et la barbe.
Dans le département de commerce, se
trouve un assortiment complet de Tabacs,
Cigares, Pipes, de divers prix et qualités.

Aussi Estampilles de la Poste, pour
lettres et journaux.

Ottawa, 7 février, 1885. 2 m

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses
pratiques, pour l'encouragement libéral
qu'elles lui ont cessé de lui accorder depuis
qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui
il a le plaisir de les informer qu'il vient de
recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot
de tapisseries fleuries pour chaises. Papier vert
de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté.
Livres de Messe Anglais et Français, et
une foule d'autres articles religieux, pour
école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assorti-
ment complet de CHAPEAUX du PRIN-
TEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix.

Verreries, Bijouteries, etc., de premier
choix; Vaisselle anglaise, à très bon
marché.

On continue comme ci-devant à repasser,
teindre et repasser toutes sortes de fourru-
res, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU,

290 Rue DALHOUSIE.

21 Nov. '84

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions distinctes, cachetées,
(contenant plans et devis) adressées au
soussigné et endossées "Soumission pour
appareil de chauffage à eau chaude pour le
Bureau de Poste, de Kingston, Ont., seront
regues à ce bureau jusqu'au LUNDI, 16
FÉVRIER prochain.

Les plans et devis, etc., pourront être ex-
aminés au bureau des Travaux Publics, à
Ottawa, et au bureau de M. Power à fils,
architectes à Kingston, le ou après mercredi
le 28 Février courant.

Les soumissionnaires devront se rappeler
que les soumissions doivent être faites stricte-
ment conformes aux formules imprimées
et signées par les soumissionnaires mêmes.

Un chèque de banque accepté, fait payable
à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux
Publics, égal à cinq pour cent du prix
de la soumission doit accompagner cette
dernière, laquelle somme sera consignée, si
le soumissionnaire refuse d'accepter le con-
trat pour l'ouvrage aux taux et termes men-
tionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi
envoyé sera retourné à chaque soumission-
naire dont la soumission n'aura pas été
acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la
plus basse, ni aucune des soumissions.
Par ordre, A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 24 Janvier 1885.

LECONS DE CHANT

Madame Christin recevra les élèves qui
voudront bien l'honorer de leur confiance,
chez madame Lamothe, au No 376, rue Sus-
sex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m

FUMEZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE G OS.

CHAMPAGNE! VINS RECHFRCHES-
CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs
choisies et cigares, vient d'être reçu à
numéro 450, rue Sussex à l'entrepôt W. O.
McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton
et Gastier, St. Julien, Sauternes, Brissot,
Ayala, Chateau-d'ay, I. H. Mumm, Cha-
treuse, Kummel, Bénédictine, Curac,
Morasko Vertmouth, Torino, Rau-de-Vie,
Gin, en fût et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés
et Canadiens.

On se recommande par sa variété, et sa
bonne tenue.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. MCKAY,

Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc 1884 1an

Bureau d'Agent d'Immeuble

MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN.

ÉTABLI 1884.



A. B. MACDONALD,

Encanteur de la Reine,

RESIDENCE.....253 RUE NICHOLAS

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention!

Desseins de Fabrique, Marques

de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux États-
Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, ONT.

3, P. -Boite 56.

24 Fév 1885.

E. VEZINA

BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex,

OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET

DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux

Épingles, Boucles d'oreilles, Montres

en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court

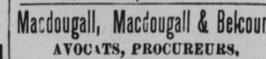
délaï à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Watia.

E. VEZINA,

Porte voisine du VARIÉTÉ THEATRE.

1 an



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées
au soussigné, et endossées "Soumission
pour glace, Bâties Publiques, Ottawa, et
Maison du Gouvernement" seront reçues à
ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour
remplir la glacière et la vieille bâtisse du
magasin militaire, aux écluses du Canal
Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouver-
nement.

La soumission devra spécifier le prix de
chaque morceau des dimensions suivantes,
savoir: 3 pieds par 1 pied et 1 pied; et ce
prix devra couvrir les frais de placement et
de la sciure de bois nécessaire à cette fin.
La glace sera mesurée avant d'être placée
à la glacière et le paiement sera fait confor-
mément à cette mesure.

N. B.—La glace sera prise sur la rivière
Ottawa, au-dessus des Chutes des Chau-
dières.

Par ordre, A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 3 Février, 1885.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS,

Agents pour les affaires de la Cour Su-
prême, le Parlement, et des Départements
du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des
rues Sparks et Elgin, Ottawa.

HON. WM. MACDOUGALL, C. R.
FRANK M. MACDOUGALL,
N. A. BELCOURT, L.L. M.
N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau
d'Ontario et de celui de Québec, s'occupe
aussi des affaires requérant son attention
à cette dernière Province.